



Edito

« Président depuis 3 ans d'AgroBio Ardennes, je suis un porte-parole des producteurs biologiques et les invite tous à venir participer à nos actions et nos groupes pour faire avancer le développement de l'AB dans les Ardennes. C'est à ce titre que je suis Membre Elu coopté Chambre d'Agriculture des Ardennes.

Je suis satisfait de voir, même s'il est encore possible de progresser, que notre département tire la région vers le haut ! De plus, je me réjouis de pouvoir parler d'Agriculture Biologique librement avec les différentes organisations professionnelles agricoles du département.

Une cohabitation constructive entre tous les modes de production est possible pour avancer ensemble et concilier le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, capable de produire de la valeur ajoutée sur les fermes ardennaises.

L'idée même qu'un Chambr'info soit consacré à l'Agriculture Bio illustre bien la dynamique constructive pouvant être une source d'innovation pour toute l'agriculture ardennaise entre la Chambre d'Agriculture et AgroBio! »

Je vous souhaite à tous une bonne lecture !



Laurent COUSIN

Président d'AgroBio Ardennes et producteur BIO à REGNIOWEZ

L'Agriculture Biologique (AB) : une filière qui a de l'avenir...

L'Agriculture Biologique est un mode de production qui intéresse de plus en plus d'agriculteurs car il est rassurant : meilleure valorisation, stabilité des prix, consommation en hausse au niveau national, recherche d'autonomie alimentaire, etc...

En 2013, l'Etat a lancé le plan Ambition Bio dans le but de développer l'agriculture biologique en France. Chaque région devait alors décliner son propre plan d'actions. En Champagne-Ardenne, l'objectif est de doubler les surfaces en AB d'ici 2020.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes qui accompagne les producteurs biologiques depuis plusieurs années a la volonté de ne pas opposer les modes de production mais de développer des synergies, des échanges de pratiques afin de contribuer dans l'ensemble au progrès technico-économique des exploitations.

L'Agriculture Biologique dans les Ardennes

Les producteurs bio

En 2015, le département des Ardennes compte **150 producteurs biologiques**, une augmentation de 78% en 5 ans. **Les surfaces biologiques représentent ainsi 2,5 % de la surface agricole utile (SAU) départementale.**

Du point de vue régional, la Champagne-Ardenne recense 540 exploitations biologiques.

Si la région comporte moins de producteurs biologiques que les régions voisines (634 producteurs en Alsace et 623 en Lorraine), la progression a été plus forte en 5 ans : + **73 %** et respectivement + 30 % et + 65 % pour les deux autres régions.

Les systèmes de polyculture-élevage ardennais notamment sont les systèmes

les plus adaptés à ce type d'agriculture car ils peuvent jouer sur la complémentarité des ateliers. Cependant, l'autonomie se décline à l'échelle territoriale avec la vente par les producteurs du département de céréales et protéagineux biologiques aux éleveurs herbagers.

Quelques chiffres clés

Les Ardennes se sont :

- ▲ 150 producteurs biologiques ;
- ▲ Plus de 8 500 ha fin 2015 soit 2,5 % de la SAU ;
- ▲ Une surface en agriculture bio multipliée par 1,8 en 5 ans
- ▲ Une surface 2 fois plus importante qu'en région mais 1,5 fois moins que la surface totale en France.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE dans les Ardennes

1400 ha de céréales

4 440 ha de STH

29 300 poules pondeuses

1600 vaches laitières

900 vaches allaitantes

Sommaire

L'Agriculture Biologique dans les Ardennes

Les producteurs Bio p.1

Le Bio en quelques chiffres p.1

Les conversions en Agriculture Biologique dans les Ardennes

Les conversions en AB p.2

Les indicateurs économiques p.2

Témoignages p.2

Présentation du réseau Bio global p.3

L'association AGROBIO Ardennes p.3

Focus : L'offre de la Chambre d'Agriculture p.3

Zoom sur... Le Plan Ambition

Bio p.4

Témoignages p.4

A noter p.4

Sujet :

L'Agriculture Biologique : une filière qui a de l'avenir...



Les conversions en AB dans les Ardennes



17 est le nombre de producteurs nouvellement engagés en agriculture biologique en 2015. Comme le montre le graphique ci-dessus, les conversions ne sont pas linéaires. Les motivations sont diverses mais les contextes de crise économique favorisent fortement les conversions. Face à des prix bas, les éleveurs s'intéressent à l'agriculture biologique qui amène une **meilleure valorisation des produits** (particulièrement en lait et en cultures) et surtout, qui implique de **bâtir un système basé sur l'autonomie, réduisant ainsi les charges opérationnelles**. Préserver sa santé et l'environnement font aussi partie des motivations : certains producteurs sont très réticents à l'idée d'utiliser « le pulvérisateur » et préfèrent donc suivre un schéma de production qui prohibe son utilisation.

« Ce qui implique de bâtir un système basé sur l'autonomie, réduisant ainsi les charges opérationnelles »

En-dehors des prix rémunérateurs, les filières biologiques présentent l'intérêt d'une **certaine stabilité des cours** au fil des ans, grâce à une **gestion maîtrisée des volumes produits**, ce qui donne de la lisibilité aux producteurs. Si les prix sont réellement plus élevés sur les cultures et le lait, concernant la viande, le constat est plus mesuré. La différence est faible par rapport aux prix conventionnels cependant, des débouchés intéressants existent pour les animaux laitiers (destinés souvent à la restauration collective) et pour des races allaitantes plus rustiques, dont les brouards peu valorisés en conventionnel. Actuellement, les opérateurs sont en recherche d'approvisionnement, en lait bio particulièrement, où le renouvellement des générations d'agriculteurs inquiète sur l'avenir de la collecte, mais aussi en volailles (pondeuses et de chair).

TEMOIGNAGE

« Depuis déjà quelques années, nous réfléchissons à la conversion. La Chambre d'Agriculture nous a aidé à étudier la faisabilité de notre projet en évaluant les impacts techniques et économiques du passage à l'Agriculture Biologique sur notre ferme (simulation de conversion bio). Cela nous a permis de nous poser les bonnes questions et de renforcer l'autonomie de notre exploitation. Concrètement, on était trop chargé sur la ferme et l'étude montrait que nous devions diminuer le nombre d'animaux sans que cela pénalise le produit global de l'exploitation. Nous avons démarré la conversion et mis en application les changements pour assurer notre autonomie alimentaire. La conversion biologique est devenue rapidement une évidence pour nous ; le bio est aussi un moyen de maintenir une dynamique d'agriculteurs dans le monde rural. Nous sommes heureux de penser que notre exploitation sera transmissible à un jeune dans les années à venir ! »

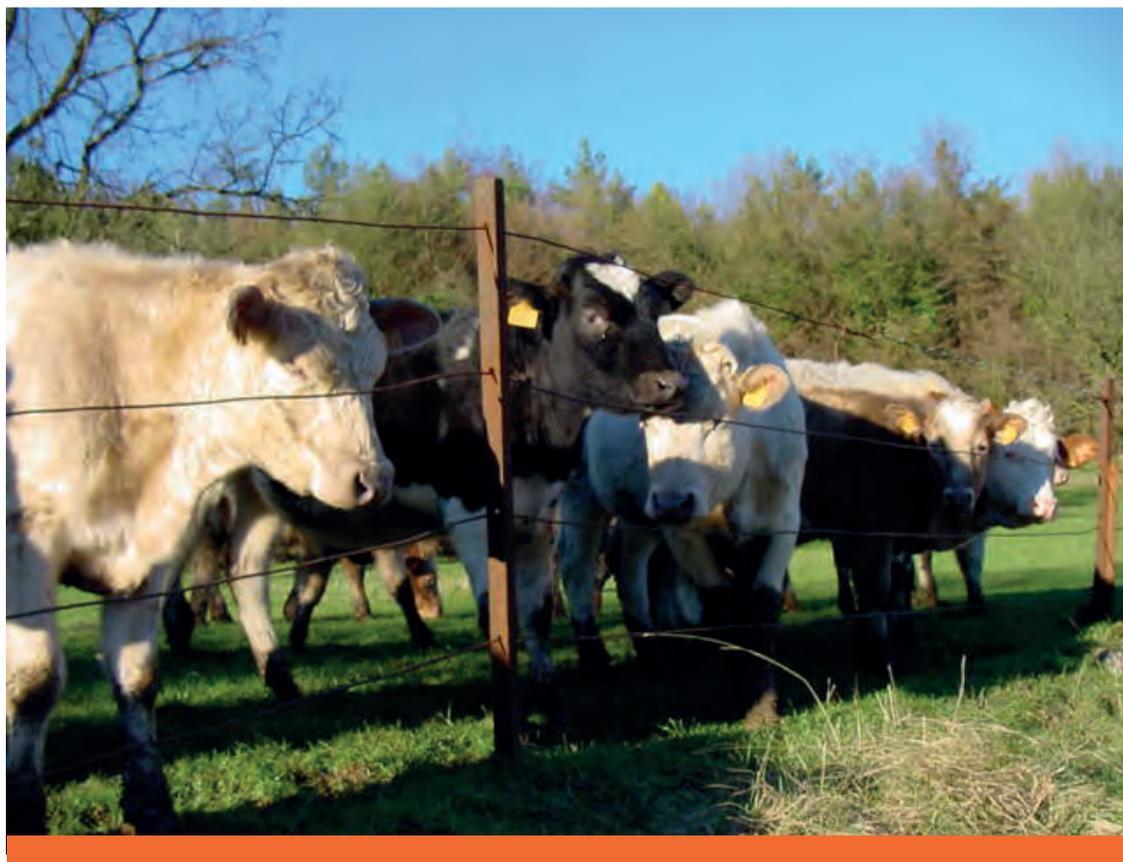
Quelques indicateurs économiques

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des résultats de systèmes laitiers herbagers en conventionnel et en Agriculture Bio. Ces données sont une moyenne, sur trois ans, issues des travaux des Réseaux d'élevage du Grand Est. Si le produit/ha est plus faible dans les exploitations biologiques (moindre productivité du troupeau, chargement plus faible), les charges opérationnelles sont plus limitées ce qui confère une meilleure efficacité à l'exploitation.

	Système laitier AB	Système laitier conventionnel
UMO totales	2,88	2,5
Quota (L)	395 338 L	473 721 L
Lait/VL (L)	5 476 L	6 199 L
Chargement (UGB/ha)	1,06	1,21
Produit brut/ha	1 886 €	1 941 €
Charges opérationnelles/produit	22 %	28 %
EBE/produit	44 %	40 %

Source : Réseaux d'Élevage Grand Est

Christian et Vincent PONSIN,
Producteurs à STONNE en cours de conversion biologique



TEMOIGNAGE

Edith et Cyrille MORHAIN,

Membres du Réseau Elevage Lait Ardennes, producteurs biologiques à ROCQUIGNY et administrateurs à Agrobio Ardennes

« Depuis que nous sommes installés, l'EARL fait partie du Réseau Elevage Lait, géré conjointement par les Chambres d'Agriculture et l'Institut de l'Elevage. Faire partie de ce réseau implique, pour nous, de donner nos chiffres en toute transparence à l'ensemble de la profession et en contrepartie, nous y trouvons plusieurs intérêts... En effet, le réseau fournit des références qui nous ont permis d'ajuster au mieux notre projet d'installation. Désormais, nous pouvons prendre le temps d'analyser les chiffres de l'exploitation, nous remettre en question sur son fonctionnement global et étudier les marges d'amélioration. Nous avons également la possibilité de comparer notre système à celui des autres (bio et conventionnel) ; ce qui nous permet d'améliorer notre façon de travailler ! Les portes ouvertes sur notre exploitation du 20 novembre nous permettront de défendre l'idée qu'un couple peut vivre sur une exploitation toute herbe de 80 ha. Comment ? En faisant le choix de l'agriculture biologique car elle valorise mieux l'utilisation de l'herbe (abondante dans les Ardennes) et rémunère mieux notre produit (lait, viande) et donc, notre travail ! »

Présentation du réseau bio global



Agrobio Ardennes, l'association des producteurs biologiques

Depuis une vingtaine d'années, les producteurs biologiques se sont fédérés autour d'un réseau afin de défendre ce mode de production, structurer les filières et accompagner les agriculteurs dans leur démarche de changement.

Ce réseau associatif se compose de groupements à l'échelle départementale tels que Agrobio Ardennes, fédérés au niveau régional par la FRAB Champagne-Ardenne et au niveau national par la FNAB. L'échelon régional a un rôle plus global de structuration des filières, d'influence sur les politiques publiques régionales.

L'association ardennaise compte une cinquantaine d'adhérents chaque année.

Une convention existe entre la Chambre d'Agriculture et Agrobio Ardennes. Elle prévoit une animatrice pour l'accueil des porteurs de projet en agriculture biologique, la mise en œuvre d'actions pour promouvoir l'AB aussi bien auprès des producteurs que du grand public (interventions sur des foires, dans des lycées, portes ouvertes en exploitation, tours de plaine...). Ces actions sont possibles grâce à la contribution des collectivités territoriales. Dans les Ardennes, l'association est force de propositions auprès de la Chambre d'Agriculture comme auprès des autres organisations agricoles pour mener des actions autour de ce mode de production aussi bien en termes de promotion que d'accompagnement des producteurs.



Zoom sur...

La Chambre d'Agriculture des Ardennes développe ses services en faveur du BIO...

La Chambre d'Agriculture des Ardennes depuis longtemps accompagne les producteurs biologiques. L'idée étant de ne pas opposer les modes de production mais de développer des synergies, des échanges de pratiques afin de contribuer dans l'ensemble au progrès technico-économique des exploitations.

Des audits de conversion des exploitations sont proposés aux agriculteurs souhaitant s'engager dans le mode de production biologique afin d'en évaluer l'impact sur leur exploitation. Des formations autour des médecines alternatives rencontrent chaque année un franc succès auprès des producteurs bio et conventionnels désormais, soucieux de réduire leurs charges vétérinaires. Des producteurs biologiques font aussi partie des GDA (Groupement de Développement Agricole) ou encore des Réseaux d'Élevage. Leur approche contribue à la richesse des échanges qui peuvent exister dans ces groupes.

En 2016, afin d'approfondir le suivi technique des exploitations, la Chambre d'Agriculture proposera une nouvelle offre d'accompagnement technique dédiée spécifiquement à l'agriculture biologique, aussi bien en grandes cultures qu'en élevage.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillères spécialisées :

Marion ANDREAU : 03.24.33.89.64
Lucie JACQUEMARD : 03.24.33.89.65

Agrobio en bref...

Accompagnement des porteurs de projet

Sensibilisation des consommateurs

54 adhérents

Promotion auprès des producteurs

8 administrateurs

1 animatrice pour 0,4 ETP

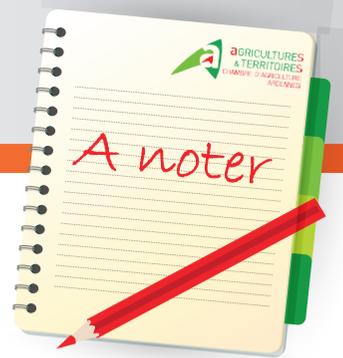
• Agrobio 08 •
Association loi 1901
Créée en 1994

« Aujourd'hui, les producteurs biologiques attendent plus de technicités et sont curieux d'échanger ensemble sur les nouvelles pratiques en AB. Leur volonté est d'améliorer la performance de leur système.

Nous n'en sommes qu'au début de la recherche en AB, il faut donc être dans une démarche prospective car nous pouvons envisager à terme des systèmes plus productifs tout en étant écologiquement et durablement viable. Ainsi, il apparaît important de s'interroger sur l'offre de services des Chambres d'Agriculture pour les producteurs afin de les accompagner lors de ces changements.

Pour cela, nous avons sondé les producteurs pour connaître leurs attentes : un noyau de producteurs s'est montré intéressé et nous travaillons pour apporter une réponse pour les grandes cultures biologiques. »

Christophe HENRY
Membre de la Chambre d'Agriculture des Ardennes et producteur biologique à Aire



Zoom sur... Le Plan Ambition Bio



Les objectifs du plan Ambition Bio à l'horizon 2020

En 2013, l'Etat a lancé le **plan Ambition Bio** dans le but de **développer l'agriculture biologique en France**. Chaque région devait alors décliner son propre plan d'actions. En Champagne-Ardenne, l'objectif est donc de doubler les surfaces en AB d'ici 2020.

Le réseau des Chambres d'agriculture et le réseau FRAB et GAB ont donc travaillé conjointement pour proposer au Conseil régional et à la DRAAF un plan d'actions commun pour répondre à cet objectif.

Concrètement, les deux réseaux vont notamment mettre en place un **guichet à la conversion biologique**.

Dans chaque département, un interlocuteur sera ciblé pour répondre aux interrogations des producteurs.

Ce guichet serait piloté au niveau régional de façon à identifier les profils et les besoins des porteurs de projet en agriculture biologique.

De plus, afin d'améliorer la recherche en AB, un comité technique d'expérimentation s'est mis en œuvre entre le réseau des Chambres, la FRAB et les opérateurs céréaliers afin de coordonner les expérimentations en grandes cultures biologiques et pouvoir, par la suite, diffuser aux producteurs les résultats en matière de variétés, fertilisations, désherbage etc...

« Je suis satisfait du travail engagé début 2015 pour concrétiser ce plan qui fixe les missions des différents partenaires pour mutualiser nos compétences. Nos réseaux travaillent depuis de nombreuses années, cette signature est l'aboutissement d'une harmonisation sur le terrain pour fédérer les forces et faire en sorte que les surfaces bio en région décollent. Les échanges politiques sont désormais plus sereins entre les réseaux et nous travaillons conjointement pour répondre aux besoins des producteurs. J'encourage chacun des acteurs à respecter ses engagements pour qu'un tel programme puisse durablement fonctionner. Je suis confiant en l'avenir ! »



Eric RODEZ, Elu référent AB
Chambre Régionale
d'Agriculture et viticulteur
biologique à AMBONNAY (51)

« Le Plan Ambition Bio qui a été signé très récemment nous a réuni autour d'un objectif commun, celui de développer l'agriculture bio dans notre région. Le chantier est vaste car nous partons de loin mais la motivation est forte et chacun apportera une pierre à l'édifice que les réseaux FRAB et GABs ont contribué à construire depuis des années. En dédiant une session à la thématique de l'AB, la Chambre d'Agriculture des Ardennes œuvre dans ce sens et pour ma part, je suis convaincue que nous parviendrons à travailler ensemble sur le terrain ».



Sylvie CORPART, Présidente
de la FRAB et
agricultrice à CORMICY (51)

Session du jeudi 19 novembre 2015

Paroles d'Elus...

« Le développement de l'agriculture biologique : les consommateurs nous attendent, les filières sont prêtes ! » **Laurent COUSIN**

« L'Agriculture Biologique c'est bon pour la santé, pour l'environnement, pour l'emploi ! » **Sylvie CORPART**

« Le groupe Chambre de Champagne Ardenne a affirmé, en signant le Plan Ambition Bio, sa volonté d'accompagner les porteurs de projet en Bio et ce, dans la prolongation et en complément du projet agricole global que nous défendons au sein du groupe Chambre ». **Eric RODEZ**

« L'Agriculture Biologique est une des voies de développement pour les exploitations ardennaises ». **Christophe HENRY**

« Il faut permettre à chacun une progressivité dans la conversion biologique de son exploitation et de ce fait, être en bio que sur une partie ! » **Luc RATHUEVILLE**

Sébastien LORLETTE et Laurent COUSIN ont souligné que « le partenariat Agrobio / Chambre d'Agriculture est une force au service de l'accompagnement et du développement de l'agriculture biologique des Ardennes ! »



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

PORTES OUVERTES Ferme BIO

Journée portes ouvertes chez Christelle, Jean et Etienne MINEUR au GAEC du Château d'Etrépnigny **le jeudi 03 décembre 2015 de 13h30 à 16h30**. Venez découvrir cette exploitation en recherche d'autonomie en polyculture-élevage laitier biologique. Renseignements auprès de Marion ANDREAU au 03.24.33.89.64

PORTES OUVERTES des réseaux d'élevage viande bovine

Journée portes ouvertes chez Claude MULLER à MARCQ (rue Coquillard) **le mardi 08 décembre 2015 à partir de 13h45**. Venez découvrir cette exploitation à la thématique suivante « Vivre de la viande bovine sur une petite structure herbagère ». Renseignements auprès de Joël MARTIN au 03.24.33.71.14

FORMATION « S'initier à l'homéopathie en élevage »

Participez à cette formation de 2 jours pour découvrir et s'initier à des médecines moins agressives, dont l'homéopathie, afin de répondre aux problèmes de qualité et résidus des médicaments.

Rendez-vous les 08 et 09 décembre 2015 de 09h00 à 17h00 à Charleville-Mézières
Renseignements et inscription auprès de Lucie JACQUEMARD au 03.24.33.89.65

FORMATION « Certifier son exploitation pour s'intégrer dans le développement durable »

Cette formation doit permettre aux agriculteurs de refaire le point sur la conditionnalité et les modalités de contrôles.

Tester ses connaissances sur le respect des règles qui encadrent son exploitation, découvrir la démarche « Agriculture Raisonnée » sont au programme de ces 2 jours.

Rendez-vous les 08 et 16 décembre 2015 de 09h30 à 17h00 à Reethel.
Renseignements et inscription auprès de Sébastien PAUBON au 03.24.33.71.23

FORMATION « Eduquer son chien de troupeau »

Participez à ces 3 jours de formation pour apprendre à éduquer votre chien de troupeau par la maîtrise des techniques de dressage. (Cette formation est de niveau intermédiaire)

Rendez-vous les 07 décembre et 05 janvier 2016.
Renseignements et inscription auprès d'Aline ROULEAU au 03.24.33.71.27

Pour tous renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Chambre d'Agriculture des Ardennes

1 rue Jacquemart Templeux - CS70733 - 08013 Charleville-Mézières Cedex
Tél : 03 24 56 89 40 - Fax : 03 24 33 50 77 - Mail : cda.08@ardennes.chambagri.fr

www.ardennes.chambagri.fr